

Sourd et en route – mission impossible ?

écoutiez

N° 1 | 2025



SGB-FSS
Fédération Suisse
des Sourds



et le tram font partie
univers.»

Le tramway de Zurich est accessible pour les personnes handicapées. Les personnes handicapées peuvent utiliser les transports publics de manière autonome. Parfois, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir une expérience de voyage agréable.

Les annonces de haut-parleurs à l'arrêt des trains?

Les annonces de haut-parleurs à l'arrêt des trains?

Supprimer les obstacles dans les trains et les bus!

Le droit de voyager sans entrave

«Les besoins des passagers handicapés ne sont pas suffisamment pris en compte.»

(Pas d')accessibilité aux transports publics pour les personnes sourdes

Le quotidien des personnes sourdes est marqué par de petits et grands défis, notamment dans l'utilisation des transports publics. Vanessa Buser, 19 ans, parle de ses expériences et des obstacles qu'elle doit surmonter dans son trajet quotidien pour se rendre à son travail.

Un quotidien entre silence et défis
Près de six ans ont passé depuis notre première entrevue avec Vanessa Buser alors âgée de 14 ans. En 2019, nous l'avons rencontrée à la gare de Zurich pour nous entretenir avec elle au sujet de son quotidien, en particulier son trajet en transports publics pour se rendre à l'école. Beaucoup de choses se sont passées depuis, Vanessa a désormais terminé son apprentissage et travaille actuellement dans un hôtel à Olten. Les défis quotidiens sur le chemin du travail en bus et en train quant à eux sont restés les mêmes. Pour nous, c'est une raison suffisante de revoir Vanessa et la questionner sur la situation actuelle et des changements intervenus depuis notre premier échange.

Plus qu'un simple moyen de transport
Pour Vanessa, les transports en commun ne représentent pas seulement un moyen de locomotion, mais une question vitale. « Sans les transports publics, je ne pourrais rien faire, ne pourrais rencontrer personne, ne pourrais pas aller travailler. Je devrais rester chez moi à me morfondre. » Pourtant, les défis sont énormes. « Je dois sans cesse consulter le tableau des annonces afin de m'assurer que je dispose des bonnes informations », explique-t-elle. Les retards, les changements de voies ou les déviations inattendues peuvent vite devenir source de stress. Elle doit souvent se fier à son smartphone pour obtenir les dernières informations actuelles,

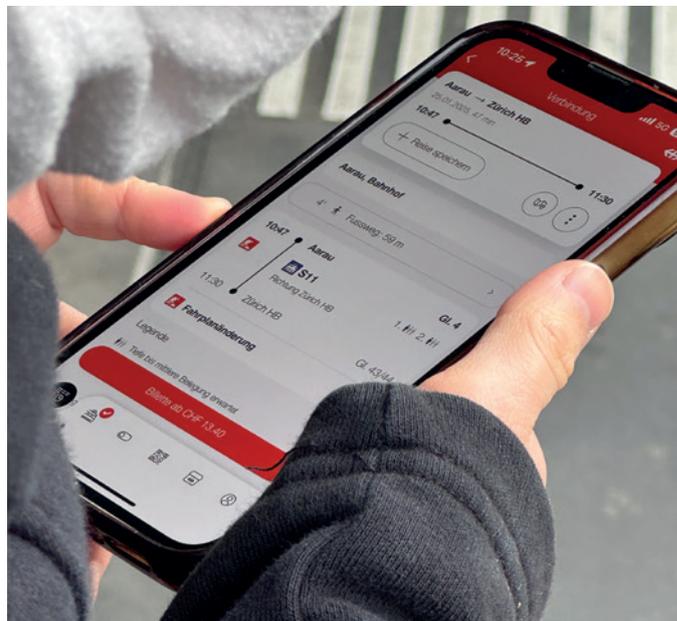
même si les meilleures applications ne sont pas toujours fiables ni actuelles.

Les moyens technologiques et ses limites

Vanessa a néanmoins constaté quelques progrès en matière de technologie. « Les applications se sont améliorées, mais les informations arrivent souvent en retard. » Malgré l'évolution technologique, il y a toujours de nombreuses situations dans lesquelles Vanessa est livrée à elle-même. « Si j'arrive tard et que les tableaux d'affichage ne sont pas mis à jour à temps, je risque de rater le train », raconte-t-elle. Dans ces moments-là, elle prend conscience de l'importance des systèmes d'information visuels qui pourraient aider les personnes sourdes à saisir rapidement les informations pertinentes.

Des changements positifs

Elle a aussi constaté une évolution dans l'interaction avec le personnel des transports publics. « Je remarque que les gens sont plus ouverts et plus compréhensifs. Beaucoup ont appris à parler distinctement ou même à utiliser certains signes. » Cette évolution découle des formations et des événements de sensibilisation réalisés dans de nombreuses entreprises. Vanessa apprécie les efforts du personnel de communiquer avec elle, même si elle rencontre encore parfois des difficultés. « C'est beau de voir que la société s'ouvre peu à peu », déclare-t-elle.



Il reste beaucoup à faire

Malgré quelques améliorations, il reste encore beaucoup à faire et Vanessa a des idées bien précises sur la manière dont les transports publics pourraient être améliorés : « Les systèmes d'information visuels sont indispensables », souligne-t-elle. L'intégration de services d'interprétariat pourrait aussi faciliter grandement la communication. C'est à nous toutes et tous de nourrir cet espoir avec engagement et détermination pour offrir à des personnes comme Vanessa un avenir équitable.



Des transports publics accessibles à tous n'est possible qu'avec votre soutien.

Un grand merci pour votre don !

Scannez simplement le code QR avec la caméra de votre smartphone et faites un don.



En toile de fond : la surdité dans les transports publics

Dans le cadre d'une évaluation de connaissances, en 2024 les étudiantes en logopédie Sandy Müller et Inês Oliveira ont étudié le thème de la surdité et ses répercussions sur la société et en ont rédigé un article.

Même si l'accent portait principalement sur le développement du langage, il s'est vite avéré qu'une vision plus globale des déficiences auditives était nécessaire. Des rencontres personnelles les ont toutes deux motivées à approfondir ce thème au moyen de l'exemple concret des « transports publics ».

La recherche conclut que la surdité en Suisse est souvent perçue comme un handicap invisible. Cela serait l'une des raisons pour lesquelles les besoins de ces personnes seraient souvent ignorés. Un point positif à souligner est l'engagement des CFF, qui sont conscients des défis et cherchent des solutions. Toutefois, la mise en œuvre de la convention des personnes handicapées tarde.

Les deux auteures estiment que l'échange avec les personnes concernées est indispensable pour mieux

comprendre leurs besoins. Parallèlement, elles ont formulé des propositions de solutions comme les systèmes d'information visuels ou des systèmes de signal et de vibration, et indiqué la manière dont un tel échange pourrait être favorisé. Dans ce cadre, l'étroite collaboration avec des organisations comme la Fédération suisse des sourds est nécessaire pour développer des solutions pratiques et applicables.



Vous trouverez l'article complet en allemand sur notre site web : sgb-fss.ch/content/uploads/2025/02/artikel_mobilitaetfueralle_muelleroliveira.pdf ou en scannant le code QR ci-contre :



Voici comment la Fédération Suisse des Sourds apporte son aide

Engagement dans des commissions

Nous représentons les intérêts des personnes sourdes et malentendantes au sein de différentes commissions qui élaborent des solutions pour des transports publics accessibles. Nous sommes notamment membres d'Inclusion Handicap, la faîtière des organisations de personnes en situation de handicap. Par ailleurs, nous collaborons au Comité consultatif handicap des CFF et à la commission spécialisée Personnes sourdes et malentendantes dans les transports publics.

Soutien juridique

Les personnes sourdes et malentendantes sont confrontées au quotidien à de nombreux défis – pas seulement dans le train et le bus. Notre service juridique intervient, soutient et accompagne les personnes sourdes et malentendantes dans les questions juridiques et discriminatoires liées à leur surdité.

Ensemble, supprimons les obstacles !

« Par votre aide, vous contribuez à la suppression de nombreux obstacles que nous devons surmonter chaque jour ! Un grand merci pour votre soutien ! »

Vanessa Buser

Voici quelques exemples des effets concrets de votre don :

50 francs

Pour la conception et la diffusion de matériel d'information sur le thème de la surdité à des fins de sensibilisation.

100 francs

En guise de participation à l'engagement d'une interprète en langue des signes dans une situation quotidienne telle qu'un rendez-vous chez le médecin ou une séance.

120 francs

En guise de contribution à notre consultation juridique gratuite sur des thèmes juridiques en lien avec la surdité et la déficience auditive.

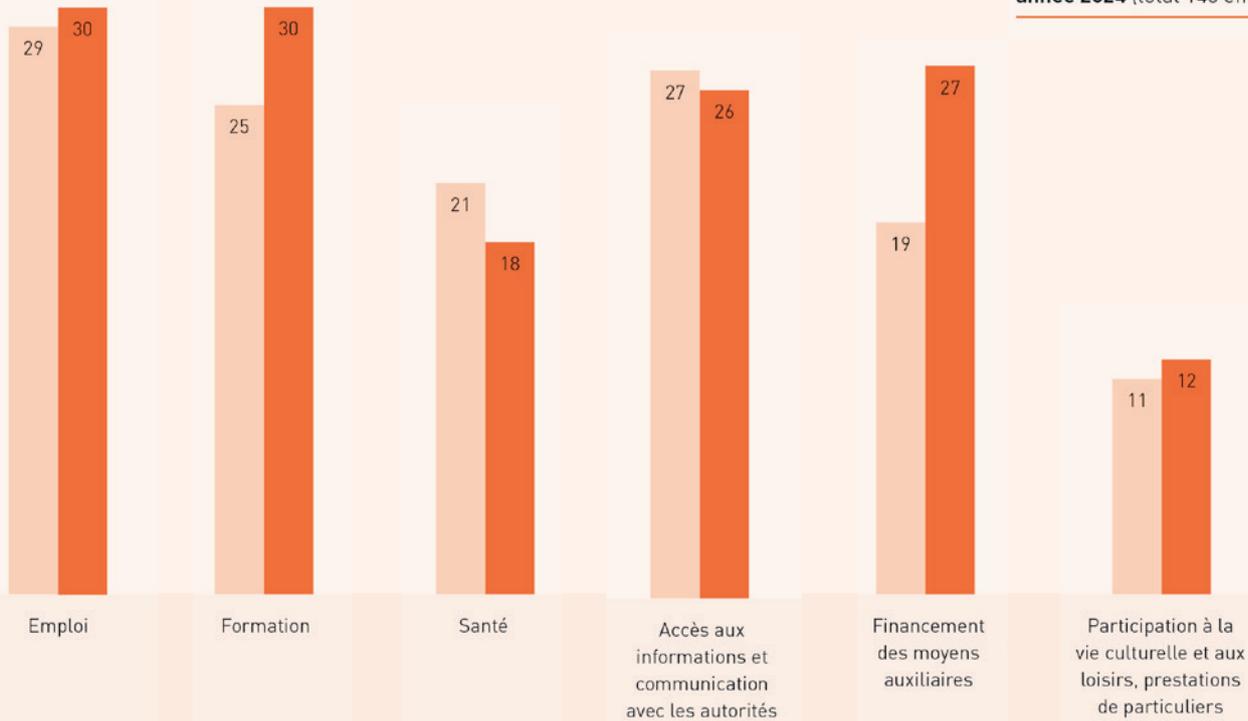
Merci de
tout cœur !



Nombre de cas de discriminations signalés

année 2023 [total 132 en cas]

année 2024 [total 143 en cas]



Rapport sur la discrimination 2024

Les personnes sourdes ne sont pas seulement discriminées dans les transports publics. L'année dernière, le service juridique de la Fédération suisse des sourds a dû traiter de nombreux cas de discrimination dans les domaines les plus variés – malgré le fait que le principe d'égalité des droits est ancré dans la loi en Suisse.

En 2024, 143 cas de discrimination ont été annoncés au service juridique de la Fédération suisse des sourds. Cette évolution est peu réjouissante. Depuis que le rapport a été publié pour la première fois en 2017, le nombre d'annonces n'a cessé d'augmenter chaque année pour atteindre son plus haut niveau en 2024.

Divers domaines concernés

En comparaison à l'année précédente, une augmentation est constatée dans quatre des six domaines, notamment le « financement des moyens auxiliaires »

qui se distingue. Près de 30% de personnes en plus ont vécu de mauvaises expériences en revendiquant leurs droits auprès de services comme l'Assurance-invalidité (AI) ou l'Office régional de placement (ORP). Un point positif à mentionner est le recul des cas annoncés dans le domaine de la santé, dont le niveau n'avait plus été aussi bas depuis trois ans.



Consulter le rapport sur la discrimination 2024 complet avec tous les chiffres et des exemples concrets.



Notre mission

Nous nous engageons en faveur de l'élimination des barrières qui entravent l'accès des personnes sourdes et malentendantes à l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, la politique, la culture et la société et de l'application systématique et durable des droits des personnes sourdes et malentendantes.



Impressum

Éditeur: Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS, Passage St-François 12, 1003 Lausanne

Responsable: Angelo Viel, tél. 044 315 50 40, dons@sgb-fss.ch, www.sgb-fss.ch/fr

Rédaction: Angelo Viel, **traduction:** Daisy Maglia

Texte: The Fundraising Company, **photos:** SGB-FSS

Layout: The Fundraising Company

Paraît 4 fois par an, tirage total: 50 000 exemplaires en allemand et en français.

Compte pour les dons: CP 10-13312-0, **IBAN:** CH07 0900 0000 1001 3312 0